

- l'ensemble des notes contenues globalement, d'une part, dans l'accord de base, et d'autre part, dans la totalité de ses notes ajoutées possibles, est formé :
  - premièrement, de la première note de l'accord en sa position fondamentale,
  - secondement, par rapport au degré de fonction de l'accord de base, des seconde Majeure, tierce (soit Majeure, soit mineure, et en aucun cas les deux à la fois), quarte Juste, quarte Augmentée, quinte Juste, sixte mineure, sixte Majeure et septième Majeure ; chacune de ces huit dernières notes étant, soit dans l'accord de base, soit en note ajoutée si l'accord de base ne la contient pas,
- si l'accord comporte d'autres notes, elles font partie de l'accord de base uniquement et ne peuvent aucunement être considérées comme notes ajoutées, bien qu'en présence d'un accord défectif, toute note défective peut être ajoutée, quelle qu'elle soit.

Les notes ajoutées et les appoggiatures, résolues ou non, ont permis de développer considérablement l'univers mélodique et harmonique de la musique par la prodigieuse richesse des possibilités qu'elles permettent d'y apporter. Ainsi, les notes ajoutées ne modifient aucunement la tonalité et la fonction de l'accord ; elles le parfument seulement et, l'on pourrait ajouter, chacune avec une senteur bien différente. L'on peut en utiliser une ou plusieurs, voire toutes, à la fois dans un accord à l'instar d'un parfum composé, tel un grand parfum, qui est constitué de nombreux parfums simples, formant ainsi un riche bouquet.

## REMERCIEMENTS

L'auteur de ces lignes tient à remercier tous ceux qui l'ont aidé à conduire à son terme cette proposition de théorisation de l'emploi des notes ajoutées aux accords et aux arpegges.

Que trouvent donc ici l'expression de ma profonde gratitude Messieurs Jacques CASTÉRÈDE, Bernard DUPAQUIER, Michel FISCHER, Guy MORANÇON, Pierre PINCEMAILLE, Philippe PRIGNOT et Raphaël TAMBYEFF.

Dominique A. RIVOLTA  
Compositeur  
Élaboré en juillet 2006 & revu en mars 2015

**La consultation de ce document est possible par le réseau universel interconnecté de banques de données sur le site électronique de l'Ordre National des Musiciens :**

<http://onm.free.fr/>